

### 3 QUESTIONS POSÉES LORS DES PERMANENCES

#### > Les éoliennes sont-elles bruyantes ?

Les technologies de dernière génération ont permis de réduire encore davantage les émissions sonores des éoliennes. Les développeurs de projets éoliens doivent respecter un éloignement minimum de 500 mètres entre les machines et les premières habitations.

À cette distance, le volume sonore d'une éolienne en fonctionnement s'élève à 35 dB, soit l'équivalent d'une conversation chuchotée. Certes, le son augmente avec la vitesse du vent. Cependant, le bruit ambiant, comme le bruit du vent dans les arbres, s'amplifie plus rapidement que le bruit émis par les éoliennes, qui provient du souffle du vent dans les pales.

#### > Est-ce que l'implantation d'éoliennes implique une dépréciation immobilière ?

La valeur d'un bien immobilier est constituée d'éléments objectifs (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage,...) et subjectifs (beauté du paysage, impression personnelle, coup de cœur...).

En France, les rares études existantes concernent les effets de parcs éoliens sur l'immobilier à proximité. Elles ont été réalisées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude en octobre 2002, et l'Association Climat Energie Environnement de la Région Nord-Pas-de-Calais en 2008. Ces deux études mettent en avant un impact minime, à la fois sur la valeur de la transaction immobilière et sur le nombre de transactions (en périphérie proche, à moins de 2 kilomètres des éoliennes).

L'annonce d'un projet éolien peut avoir un effet dépréciateur à court terme sur la valeur immobilière locale. Cet effet est constaté lors de projets d'infrastructure publique (autoroute, antenne de télécommunication...) et reste limité dans le temps. Lorsque le parc éolien est en fonction, on remarque que l'immobilier reprend le cours du marché.

#### > Les éoliennes représentent-elles un danger pour les oiseaux ?

Les études statistiques (source : Ligue de Protection des Oiseaux) montrent que les collisions avec les éoliennes restent un facteur de mortalité des oiseaux très faible, loin derrière les baies vitrées, le réseau routier ou le réseau électrique.

En phase d'étude, EDF Energies Nouvelles travaille avec des associations environnementales locales et des bureaux d'études professionnels pour étudier la sensibilité environnementale de la zone envisagée pour le projet et proposer des mesures adéquates.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### UNE TECHNOLOGIE PERFORMANTE

La technologie ne cesse de se perfectionner : toujours plus silencieuses, les éoliennes sont aujourd'hui plus puissantes, leur efficacité a été multipliée par dix en dix ans\*. Ainsi, un parc éolien de 4 à 6 éoliennes couvre les besoins en électricité de près de 12 000 personnes, chauffage inclus, et permet d'éviter l'émission de 8 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

\*Entre 1997 et 2007, source SER, chiffres au 1er janvier 2010.

#### UN SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée à l'été 2015, encourage un mix énergétique équilibré et vise le seuil de 32 % d'énergies renouvelables

à votre écoute

Si vous avez une suggestion ou une question, l'équipe projet est à votre disposition.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante  
[Lesaillesdevalleaqua@edf-en.com](mailto:Lesaillesdevalleaqua@edf-en.com)



Document imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

# Les Ailes de Valle Aqua



## Faire vivre notre territoire...

Le conseil municipal a fait le bilan de la première phase de concertation menée par EDF Energies Nouvelles : permanences en salle polyvalente et en Mairie, lettre d'information, boîte aux lettres en Mairie, adresse mail, ainsi que des rencontres avec l'établissement public du Pont-du-Gard et le Syndicat des Côtes du Rhône. Au vu de tous ces éléments, nous avons adopté le 27 avril la poursuite du projet et de la concertation.

Une promesse de bail sera signée sur les 4 parcelles communales concernées. Rappelons que le projet porte sur un potentiel de 8 éoliennes, dont les caractéristiques seront définies après études sur le terrain.

La transition énergétique nous offre une opportunité de développement durable, profitons-en ! D'autres communes autour de nous monteront leur parc éolien, c'est certain.

Le loyer perçu par Valliguières sera fonction de la puissance du parc éolien, entre 100 000 et 132 000 euros par an. De plus, des recettes fiscales alimenteront les budgets de notre commune, de la Communauté de communes, du Département et de la Région.

La municipalité invite la population à participer aux ateliers et visites qu'EDF Energies Nouvelles va proposer.

**Thierry Perez**  
Maire de Valliguières

## LA POURSUITE DE LA CONCERTATION AVEC LA MISE EN PLACE D'ATELIERS DE TRAVAIL

Les ateliers de travail ont pour objectifs de discuter avec la population de certaines thématiques de manière approfondie et d'orienter les choix d'EDF Energies Nouvelles pour la phase de conception du projet.

Les ateliers de travail seront ouverts aux habitants de Valliguières et à toute personne qui en fera la demande auprès de l'opérateur par l'intermédiaire de l'adresse électronique du projet.

Le nombre de participants sera limité afin de garantir un temps de parole cohérent et constructif. L'animation sera assurée par un prestataire extérieur et des représentants de différentes professions seront invités pour apporter leurs expertises et témoigner.

### NOUS PROPOSONS À LA POPULATION :

#### > Un atelier « Intégration Paysagère » :

Présentation du projet et de l'impact paysager en fonction des sites structurants du territoire, débat sur le paysage de demain.

#### > Un atelier « Environnement et Risque Naturel » :

Sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité, de l'acoustique, de la chasse, de la viticulture, du risque incendie et à la gestion du projet en phase chantier.

#### > Un atelier « Énergie et Économie » :

Présentation du projet dans le contexte énergétique local avec un projet de territoire, définition d'une charte sociale et environnementale et une vision des retombées économiques locales. Les comptes-rendus des ateliers seront disponibles en Mairie. Une lettre d'information dédiée donnera la parole à des participants aux ateliers et vous tiendra informés des décisions prises par l'opérateur.

## VISITE TERRAIN SUR LES ENJEUX PAYSAGERS

Nous proposerons une visite du site d'étude du projet, sur la base du volontariat, et sur inscription. L'objectif sera de déterminer, au cours d'une promenade, les points de vue représentatifs à partir desquels les acteurs du territoire souhaitent que des photomontages soient réalisés par la suite.



## RETOUR SUR LA MISE EN PLACE DES PERMANENCES

### > SALLE POLYVALENTE

Mercredi 9 mars  
10h - 12h30 // 13h30 - 16h00

Vendredi 11 mars  
17h00 - 21h00

### > MAIRIE

Samedi 12 mars matin  
De 9h à 12h

Les permanences ont été assurées par EDF Energies Nouvelles en présence, à minima, d'un membre du COPIL (Comité de Pilotage) des Ailes de Valle Aqua représenté par M. Thierry Perez (maire), M. Stéphane Bové (adjoint), M. Régis Faure (adjoint) et 2 habitants «ambassadeurs» M. Pierre Latard, vigneron et M. Gilles Courbier, président des chasseurs.

Des supports visuels ont été présentés autour des thèmes suivants : « L'énergie éolienne, une énergie propre et fiable » ; « La vie des éoliennes », « Les éoliennes dans leur environnement » ainsi qu'un panneau spécifique du projet des Ailes de Valle Aqua. Des éléments de documentation étaient en consultation libre.

Une vingtaine de personnes de Valligüières et des alentours sont venues à notre rencontre.

Retrouvez en page 4 quelques-unes des questions abordées.



## DES ÉTUDES POUR NOURRIR LA CONCERTATION

L'énergie éolienne suscite toujours de nombreuses questions : bruit, protection du paysage, impact sur la faune...

L'intégration paysagère et le respect de l'environnement local sont les clés du succès d'un parc éolien et doivent donner lieu à une concertation avec toutes les parties intéressées. En ce sens, la commune de Valligüières a délibéré pour que la société EDF Energies Nouvelles puisse lancer les différentes études afférentes au développement du projet éolien.

### > MILIEUX NATURELS

Le choix de l'opérateur s'est porté sur le bureau d'études Biotope, acteur incontournable du monde de l'environnement. Biotope analyse le fonctionnement des milieux naturels et garantit la juste place donnée aux enjeux écologiques dans le développement du projet éolien.

Les études environnementales couvriront l'ensemble d'un cycle biologique et sur les quatre saisons avec un cycle migratoire complet. Une attention particulière est donnée aux oiseaux nicheurs, afin d'obtenir des informations précises pour une meilleure prise en compte dans la conception du projet éolien.

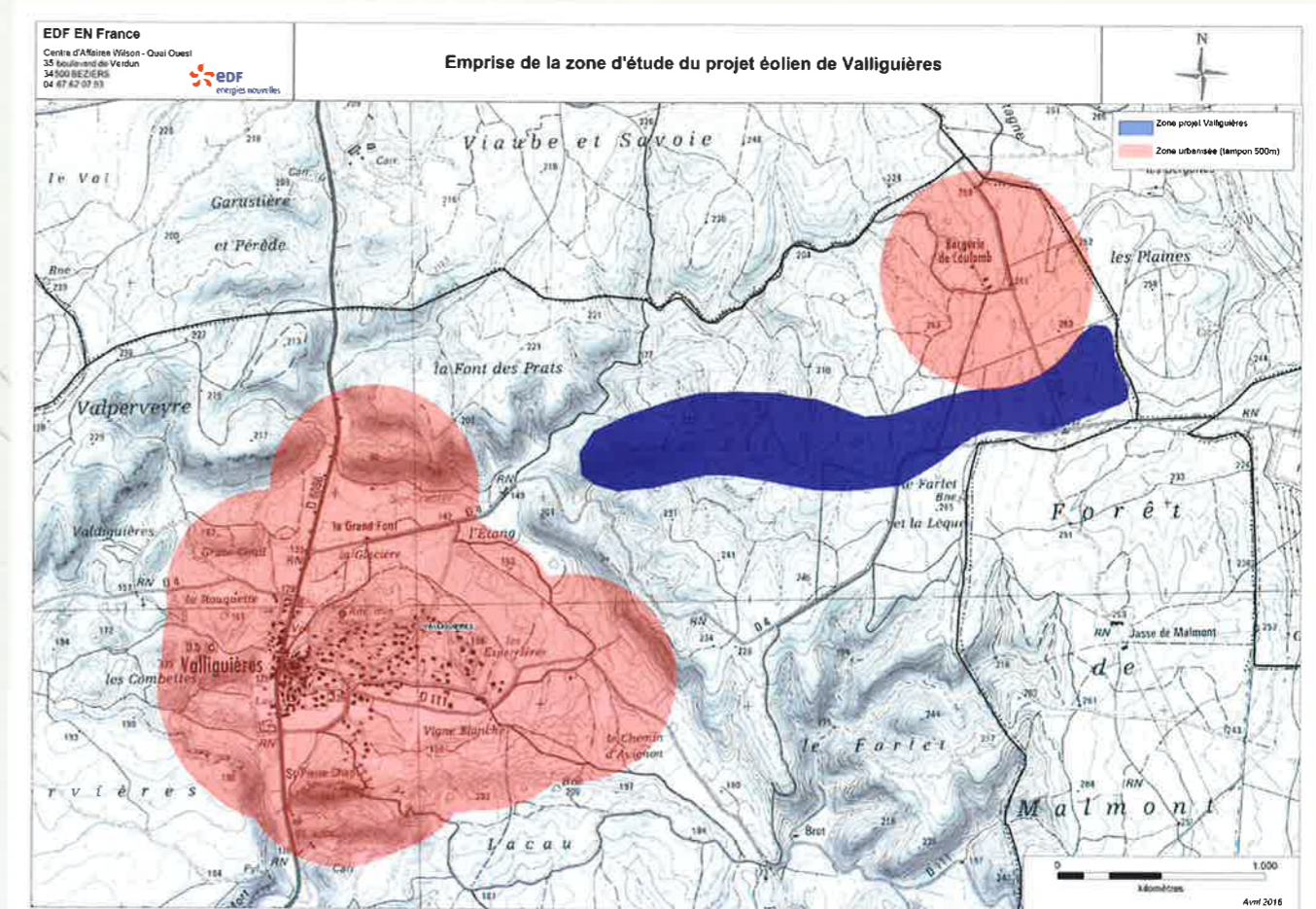
### > ENJEUX DES PAYSAGES

Concernant le territoire, EDF Energies nouvelles s'est tourné vers le bureau d'études Territoires et Paysages qui travaille particulièrement à la connaissance, la préservation et la valorisation des paysages forestiers, agricoles et viticoles du département.

La démarche d'analyse repose sur une approche à plusieurs niveaux autour de 3 périmètres d'étude :

Un périmètre très éloigné (à plus de 20 km de la zone d'étude) permettant d'évaluer les enjeux du grand paysage (Mont Ventoux).

Un périmètre intermédiaire à éloigné (de 3 à 20 km) pour prendre en compte le paysage réglementaire et fréquenté (Pont-du-Gard, Gorges du Gardon, Palais des Papes) et un périmètre rapproché (à moins de 3 km autour de l'aire d'étude) pour appréhender le paysage vécu et habité, ainsi que les enjeux relatifs à l'identité viticole du territoire.



## LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARC ÉOLIEN : UN ENGAGEMENT DANS LA DURÉE

